

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°		
Camion (Châssis)	H E N S C H E L		HS 19 HK - CH		5 7 4 4		
Caractéristiques "HS 19" devant portes de la cabine.- "HS 19 HK-CH" sur plaquette, à droite vers marchepied.- "CH" derrière le No du châssis *) Carburant diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis RHEINSTAHL HENSCHSEL AG, Kassel (D)-Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur le longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, latéralement à l'avant sur le bloc							
Type du moteur 6 R 1215 G (sur plaquette du moteur) en ligne, OHV, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à comm.électro-pneumatique, non réglable							
Cylindrée 11'045 cm³ Frein de remorque air comprimé, 2-cond., dir./indir.				Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission mécanique		Dispositif d'attelage:			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 6		selon demande			
Entrainement roues AR		Vitesse en 1 ^{re} 7		Voie avant 1'956			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 68		Voie arrière 1'718			
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 18,00			
Frein de service à air comprimé, 2-circuits, à expansion interne +)							
2ème frein mécanique, à expansion interne, triangles, s.roues AR (Stopfix)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'375	2'450	5'825	Dimension	11.00-20	11.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	6'500	12'000	7,0 atü	Largeur
Total			16'000	Multi-Ply			Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	13'000	19'000	F-100			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 45'000			Nombre de portes 2				Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - assistée hydraul.		Marque du moteur HENSCHSEL		C.V. frein 210 DIN			
Alésage 125		Course 150		C.V. impôts 56,25			
Forme de la carrosserie cabine normale, fermée							
Nombre de places: total 3		(avant milieu arr.)		Places debout			

§)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ BOSCH ou HELLA	Indic. de direction	AV= latéral.au-dessus phares(or.)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		latéralement, devant portes cabine (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= au centre boîtiers feux AR	(orange)
	2/ feux de gabarit HELLA	Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ sous clignot. + 2/ feux gabarit	Avertisseur	2/ électrique (1-ton) = 90 dB
Réfecteurs	2/ séparés ϕ 78	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ au-dessus clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h + tachygraphe
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	87 (++) dB à 2'150 t/min		

Observations et exceptions

- *) A partir No du châssis 137 003.
- +) Commande de freinage pour remorques par circuit de freinage des roues avant.
- ++) Atténuation du bruit : 1 pot d'échappement 1010 x 250 ϕ mm
1 buse atténuatrice dans le filtre à air à bain d'huile

§) Equipement: Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type

Aesch, 19./20.12.66.
Berne, le 11.12.1967

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°		
Camion (Châssis)	H E N S C H E L		HS 19 HK - CH		5 7 4 4		
Caractéristiques "HS 19" devant portes de la cabine.- "HS 19 HK-CH" sur plaquette, à droite vers marchepied.- "CH" derrière le No du châssis *) Carburant diesel. Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis RHEINSTAHL HENSCHTEL AG, Kassel (D)-Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur le longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, latéralement à l'avant sur le bloc							
Type du moteur 6 R 1215 G (sur plaquette du moteur) en ligne, OHV, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à comm.électro-pneumatique, non réglable							
Cylindrée 11'045 cm³ Frein de remorque air comprimé, 2-cond., dir./indir.				Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission mécanique		Dispositif d'attelage:			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 6		selon demande			
Entrainement roues AR		Vitesse en 1 ^{re} 7		Voie avant 1'956			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 68		Voie arrière 1'718			
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 18,00			
Frein de service à air comprimé, 2-circuits, à expansion interne +)							
2ème frein mécanique, à expansion interne, triangles, s.roues AR (Stopfix)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'375	2'450	5'825	Dimension	11.00-20	11.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	6'500	12'000	7,0 atü	Largeur
Total				Multi-Fly			Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	13'000	19'000		F-100		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 45'000				Nombre de portes 2		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - assistée hydraul.		Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein 210 DIN			
Alésage 125		Course 150		C.V. impôts 56,25			
Forme de la carrosserie cabine normale, fermée							
Nombre de places: total 3		(avant milieu arr.)		Places debout			

§)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ BOSCH ou HELLA	Indic. de direction	AV= latéral.au-dessus phares(or.)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		latéralement, devant portes cabine (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR=	au centre boîtiers feux AR (orange)
	2/ feux de gabarit HELLA	Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ sous clignot. + 2/ feux gabarit	Avertisseur	2/ électrique (1-ton) = 90 dB
Rélecteurs	2/ séparés ϕ 78	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ au-dessus clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h + tachygraphe
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	87 (++) dB à 2'150 t/min		

Observations et exceptions

- *) A partir No du châssis 137 003.
- +) Commande de freinage pour remorques par circuit de freinage des roues avant.
- ++) Atténuation du bruit : 1 pot d'échappement 1010 x 250 ϕ mm
1 buse atténuatrice dans le filtre à air à bain d'huile

§) Equipement: Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type

Aesch, 19./20.12.66.
Berne, le 11.12.1967

La Commission d'expertise-type